

24 AOÛT 2022

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES**

Une séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école des Deux-Rives est tenue le mercredi 24 août 2022 à 19 h, sous la présidence de monsieur Steve Morin. Cette rencontre est en vidéoconférence sur la plateforme TEAMS.

Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents : MAGNAN, Martine  
MORIN, Magdalena  
MORIN, Steve  
POULIN, Manon

Représentants des enseignants : COUTURE, Ariane  
FORTIN, Jessika  
GILBERT, Nancy R

Représentant du personnel non enseignant : BLAIS, Jessica

Représentante du personnel de soutien : Aucun

Représentante du service de garde :

Membre de la communauté : LESSARD, Isabelle

Sont absents : MÉTHOT-LANGEVIN, David  
FORTIN, Annie  
GOYETTE, Christiane  
PARADIS, Sarah-Jeanne  
CLOUTIER, Natalie

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, est présent.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Steve Morin, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il constate qu'il y a quorum et que la séance peut être légalement tenue.

## **CEt-01-08-22    ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé** par madame Martine Magnan que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 24 août 2022 soit adopté tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école.

1. Ouverture de la séance
2. Révision et adoption de l'ordre du jour
3. Frais chargés aux parents
4. Matériel scolaire supplémentaire
5. Sorties éducatives récurrentes
6. Sortie éducative
7. Levée de l'assemblée

**Adopté à l'unanimité**

## **CEt-02-08-22    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2022**

**Il est proposé** par madame Martine Magnan que le procès-verbal du 7 juin 2022 soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

## **CEt-03-08-22    FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

**Il est proposé** par madame Jessika Fortin que les frais chargés aux parents soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil d'établissement par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école.

**Adopté à l'unanimité**

## **CEt-04-08-22    MATÉRIEL SCOLAIRE SUPPLÉMENTAIRE**

**Il est proposé** par madame Manon Poulin que le matériel scolaire supplémentaire à la liste de fournitures scolaires qui a été présentée soit adopté tel que présenté aux membres du conseil d'établissement par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école.

**Adopté à l'unanimité**

**Considérant** que les sorties au musée de la Civilisation et au musée Marius-Barbeau ont des caractères pédagogiques reliés à différents programmes d'études ;

**Considérant** que le Centre culturel Marie-Fitzbach a un caractère culturel intéressant pour nos élèves ;

**Considérant** que les installations sportives de la ville de Saint-Georges (ex : Patinoire de l'aréna, patinoire du Parc Pomerleau, la piste cyclable près de l'école, le parc des Sept Chutes, le parc aux passerelles, le centre de Ski de Saint-Georges) ont des caractères sportifs qui favorisent le bien-être et la santé des jeunes ;

**Considérant** que le Village Aventuria à Saint-Jules a des ententes avec le centre de services scolaire Beauce-Étchemin et que leurs activités sont en lien avec la mission du centre et de l'école et visent le bien-être, la collaboration et la connaissance de soi ;

**Considérant** que la montagne du Mont-Morne à Sainte-Clothilde est une activité prisée par nos différentes classes, et ce, année après année et qui vise le dépassement de soi et le bien-être et que ces sorties sont financées en partie par le budget des classes nature, par conséquent gratuites pour les parents ;

**Considérant** que le Cinéma Centre-Ville est une activité abordable pour nos élèves et que la programmation ludique ou culturelle est accessible à notre clientèle et abordable ;

**Considérant** que la programmation scolaire des Amants de la Scène de Saint-Georges est des spectacles à caractères culturels dédiés pour notre clientèle et que ces sorties sont financées en totalité par le budget des sorties culturelles, par conséquent gratuites pour les parents ;

**Considérant** que la Zec Jaro à Saint-Théophile a des objectifs de conservation, de protection et de gestion de territoire qui sont en lien avec notre mission de sensibilisation à l'environnement et que ces sorties sont financées en partie par le budget des sorties des classes nature, par conséquent gratuites pour les parents ;

**Considérant** que la sortie des Plaines D'Abraham est une activité qui fait partie du répertoire culturel du ministère de l'Éducation et que ces sorties sont financées en totalité par le budget des sorties culturelles, par conséquent gratuites pour les parents ;

**Considérant** que la sortie du Salon du livre à Québec est une activité qui fait partie du répertoire culturel du ministère de l'Éducation et que ces sorties sont financées en totalité par le budget des sorties culturelles, par conséquent gratuites pour les parents ;

**Considérant** que la pêche à la rivière Chaudière est organisée par la Ville de Saint-Georges et est une activité encadrée offerte pour nos élèves et que ces sorties sont financées en partie par le budget des classes nature, par conséquent gratuites pour les parents ;

**Il est recommandé** par madame Martine Magnan que la direction puisse accepter toutes les demandes de tous ses enseignants de tous les groupes de l'école en un tout qui sont en lien avec les activités énumérées ci-dessus sans avoir à revenir chaque fois de façon individuelle aux membres du conseil d'établissement, et ce pour l'année 2022-2023.

**Approuvé à l'unanimité**

**CET-06-08-22      SORTIE ÉDUCATIVE DES GROUPES DE CHEMINEMENT PARTICULIER**

**Il est recommandé** par madame Isabelle Lessard d'autoriser la sortie des deux classes de cheminement particulier qui aura lieu le 29 septembre à la ferme Simon Fortin à Saint-Elzéar pour faire une activité d'intégration et de collaboration.

**Approuvé à l'unanimité**

**CET-07-08-22      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Magdalena Morin propose la levée de l'assemblée. Il est 19 h 35.

**Adopté à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Steve Morin, président

\_\_\_\_\_  
Mario Bolduc, directeur d'école

Date : \_\_\_\_\_